



Communiqué

Avec toute la CGT, nos syndicats sont associés à la plate-forme unitaire « Vive l'APL » et se sont engagés à participer à toutes les initiatives qui iront dans le sens de la défense des offices publics de l'Habitat, qui sont nos outils de travail, et de leur caractère social. Respectueux de ce cadre, nous tenons à réaffirmer nos positions.

Avec la mise en place de la Métropole du Grand Paris, investie de la compétence logement, les offices sont menacés de démantèlement. L'offensive est déjà en court :

- Le secteur du logement social est de plus en plus envahi par les prédateurs du privé, qui ne jurent que par les bénéfices au détriment du bien être des usagers,
- A Saint Ouen, l'office public de l'habitat a été privatisé « à la hussarde », et transformé en SEM,
- A Drancy des menaces équivalentes pèsent sur l'office,
- A Bobigny, le conseil municipal veut liquider l'office public en le transférant dans une SCIC (société commerciale...),
- Sur Plaine Commune ou Aubervilliers, les offices ont externalisé leur maîtrise d'ouvrage,
- Intégration dans les EPT (Etablissement publics territoriaux, qui sont des subdivisions de la métropole du Grand Paris) sans aucune garantie pour l'avenir...

Ces mesures trouvent leur continuité dans la « Stratégie logement » du gouvernement Macron et la préparation d'une loi « Logement et Mobilité ».

Alors que le logement est un droit fondamental et un facteur essentiel de stabilité, Macron promet des mobil-homes pour tous. La construction des grandes métropoles dotées de la compétence logement est uniquement fondée pour répondre aux intérêts des grands groupes industriels et financiers. Elle implique donc une maîtrise de l'implantation de la main d'œuvre selon les besoins. C'est pour cela que le gouvernement oriente le système existant - déjà brutalisé depuis des années par les gouvernements successifs- vers un accompagnement de la flexibilité du travail, de la mobilité contrainte et veut pousser les offices à fusionner.

⇒ Nous réaffirmons notre attachement indéfectible à notre outil de travail. C'est pourquoi nous réaffirmons notre opposition à la mise en place de la Métropole du grand Paris, notre opposition à la disparition du département et à l'extinction progressive des compétences communales.

Baisse des APL, menaces contre le logement social public, privatisation des offices... la réforme territoriale affirme son vrai visage.

Les conséquences budgétaires de la baisse des APL et des mesures contre le logement social contenues dans la loi de finances 2018 ne tarderont pas à avoir de conséquences sur le montant des fonds propres et les projets des établissements. D'ores et déjà des recrutements liés aux projets de rénovation urbaine ont été gelés. Dans leur majorité, les directions générales des offices rappellent que les fonds propres des établissements servent à financer les réhabilitations et l'entretien du bâti. Cependant certaines d'entre elles établissent des projections liant baisse des APL à une baisse de la masse salariale...

La baisse des APL, la « stratégie logement » du gouvernement, aggravent la politique de privatisation du logement social engagée sous les gouvernements précédents. Par tous les moyens, il s'agit pour Macron et consorts d'inciter ou de contraindre les offices à fusionner, à privatiser des services, vendre leur patrimoine (propriété publique) pour financer eux-mêmes l'aide à la pierre... c'est-à-dire à basculer entièrement dans la privatisation !

En ce qui nous concerne, nous réaffirmons notre attachement à nos offices publics et par conséquent notre refus de voir disparaître le département de Seine-Saint-Denis et nos communes dans une Métropole, dont le fondement même répond à des considérations économiques, libérales, dans le cadre de l'Europe des régions fondée sur la « concurrence libre et non faussée ».

Dans une telle situation, la CGT réaffirme ses positions :

→→ Nous disons à nos employeurs, qui manifestent contre la baisse des APL, que la défense du cadre actuel passe par garantir les conditions de travail, les congés et les salaires et traitements des agents et salariés.

→→ C'est pourquoi, en tout état de cause, nous revendiquons le maintien des régimes indemnitaires des fonctionnaires territoriaux au minimum des niveaux actuels, ainsi que la poursuite de toutes les carrières dans le respect du statut,

→→ Nous demandons le maintien des grilles de classifications et de salaires pour les agents en CDI, au minimum de leurs niveaux actuels, et leur revalorisation par le haut,

→→ Nous demandons des garanties pour la mise en oeuvre du service public du logement : aucune mobilité contrainte ou forcée, maintien de tous les emplois sur place, pas de « fusion-restructuration » dans le logement social.

**Nous appelons les agents et salariés à participer
aux initiatives du collectif Vive l'APL,
et à rejoindre les mobilisations syndicales
pour la défense de leurs droits et acquis**